

Réf: Dossier N° 032533

Avis de constitution

SOCIETE « CHIKTECH HG »

Abidjan, Cocody, centre sicogi, Lot 510, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/08/2021 reçus par Me CAMARA SARATA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19/08/2021, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « CHIKTECH HG »

Les comparants ont l'intention de constituer une Société par Actions Simplifiées devant avoir pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger

- L'Ingénierie,
 - Le Diagnostic,
 - R&D
 - La Conception et le Suivi,
 - Conseil,
 - Formation
- Tous services en tant qu' Audit -Conseil-Etudes-Ingénierie Financière – Analyse de cycle de vie – Bilans Ecologique – Approche Environnementale de l'Urbanisme – Bilan Carbone – Ecologie Industrielle – Responsabilité sociale des entreprises- Etude et Montage de projets – Prise de Participation – Gestion Hôtelière – Digitalisation des process – Editeur de Plateforme – Cybersécurité – Système d'exploitation BIG DATA – Plateforme de services de ressources – Marketing – Ingénierie Informatique – Service de stratégie – Certification – Inspections et Audits – Sous traitance – Test – Vérifications – Construction et Gestion de Patrimoine – Classification – Essais et Analyse – Conception – Techniques – Maîtrise d'œuvres -Assistance Technique - Pilotage et maîtrise d'œuvre déléguée – Contrôle et supervision des travaux – Etudes Générales Stratégique : La programmation de schéma directeur, les études de faisabilité, les études institutionnelles, les études d'impact environnemental et social, les diagnostics, expertises et évaluation, la réorganisation technique, Informatique et administrative d'entités publiques et privée, l'ingénierie de la formation, restructuration et mise à niveau des entreprises, la gestion déléguée, le Négoce, conseils en investissement, l'Intermédiation
- Le rachat, de toutes autres affaires similaires ou fonds de commerce se rapportant à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de la société
- La prise de participation dans le capital de toute société ayant un objet identique

similaire ;

5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, centre sicogi, Lot 510, Ilot 10

M HOUDO AYOMIDE ERIC GILDAS (PRÉSIDENT)

Mme CHABI CHRISTELLE ETEKA (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00084 du 17/09/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°26104/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

